

Évolution rurale et choronymie à Saint-Didace de Maskinongé, Québec, Canada

Louis-Edmond Hamelin

Volume 13, numéro 28, 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020855ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020855ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hamelin, L.-E. (1969). Évolution rurale et choronymie à Saint-Didace de Maskinongé, Québec, Canada. *Cahiers de géographie du Québec*, 13(28), 55–76. <https://doi.org/10.7202/020855ar>

ÉVOLUTION RURALE ET CHORONYMIE À SAINT-DIDACE DE MASKINONGÉ, QUÉBEC, CANADA

par

Louis-Edmond HAMELIN

Institut de géographie, université Laval, Québec

La paroisse de Saint-Didace est située entre Montréal et Trois-Rivières, à 20 milles à l'ouest-nord-ouest de Louiseville, le chef-lieu du comté de Maskinongé. L'étude de géographie humaine qui suit comprend quatre parties ¹.

I—CONDITIONS NATURELLES ET HISTORIQUES DE L'HABITAT

Saint-Didace s'étend sur plus d'une région morphologique : la présence entrelardée de collines laurentiennes et de hautes terrasses de la mer de Champlain a multiplié les unités naturelles. Pour une part, Saint-Didace se trouve sur des crans rocheux qui font « montagnes » et dont l'altitude dépasse 1100 pieds (335 m). Entre ces buttes témoins du Plateau Laurentien s'étend un ensemble d'étroites plaines de 400 (122 m) à 600 (183 m) pieds affectant la forme d'un « T » renversé dont la base orientée d'est en ouest suit le Maskinongé et dont la tige nord-sud est drainée par un affluent du Maskinongé : la rivière Blanche. Ces régions basses sont planes et constituées d'argile Brandon surmontée d'une mince couche de limon. Quoiqu'aucune preuve irréfutable n'ait été encore découverte, nous croyons que cette argile s'est déposée dans le fond d'un bras étroit de la mer de Champlain. Vers 600 (183 m) d'altitude et à proximité des « montagnes », les sols deviennent caillouteux, mais la topographie demeure unie et faiblement inclinée. Le long de la rivière Blanche, ces hautes plaines « graveleuses » font place en aval à des sables. Nous sommes en présence d'un delta fini-marin, modèle réduit de celui du Saint-Maurice. Dans ce matériel tendre, l'érosion, excitée par les précipitations et par les vomissements de la nappe phréatique, a vivement travaillé ; de larges rainures ainsi que des parois de décollement déchirent les plaines et les ont réduites à l'état de morceaux isolés. Un relief ainsi défoncé crée de gros inconvénients pour la culture mécanisée et les voies

¹ Nouvel arrangement de textes déjà publiés mais d'accès difficile.

a— *Le Rang à Saint-Didace de Maskinongé*. Notes de Géographie, Université Laval, Québec, Canada, n° 3, mai 1953, 7 pages, figures (épuisé).

b— *Emigration rurale à l'échelon paroissial*. The Canadian Geographer, Le Géographe Canadien, Ottawa, n° 5, 1955, p. 53-61. Cette étude faisait partie d'une recherche entreprise en 1953 grâce à une subvention du Conseil canadien de Recherches en Sciences sociales.

c— *Aspects d'une histoire du peuplement par les choronymes d'habitat, Saint-Didace, Québec*. Histoire Sociale, Social History, Ottawa, n° 2, 1968, p. 115-121, 1 figure.

Cet article comprend en outre de courts travaux qui n'avaient pas été publiés.

de communications ². Par ses plaines et son delta, le Bas-Saint-Didace est un appendice des Basses Terres du Saint-Laurent.

Entre les buttes précambriennes et les plaines récentes, les versants ont leur originalité. Le passage de bas en haut n'est jamais brutal bien qu'il soit toujours différent d'un point à l'autre. Normalement, les terrains sont étagés de la façon suivante dans cette région médiane : en quittant l'argile ou le limon de la plaine, on touche du pied des cailloutis, puis on traverse une ceinture d'erratiques que ni les eaux courantes ni la mer n'ont pu digérer ; encore plus haut, on trouve la moraine surtout logée dans les niches du versant, enfin la roche en place. Cette zone de transition, très différenciée, mais moins fertile et plus froide que la plaine, a été quand même colonisée. On y a ouvert des rangs comme dans toutes les zones de colonisation rurale canadiennes-françaises ³. Mais cette région ne connaîtra pas le même destin que les plaines en contrebas.

La grande étendue de la paroisse en regard de sa faible proportion de terres cultivables (30 pour cent) assurait aux habitants de vastes réserves en bois, non inépuisables toutefois ; aujourd'hui, les feuillus l'emportent sur les conifères disparus rapidement lors de la première génération des exploitants. Partout, même sur les buttes, le paysage forestier est très aéré.

Saint-Didace se partage donc en trois régions : de petites plaines constituées d'éléments fins ; des bas de versants caillouteux ; des buttes rocheuses.

Ces conditions ont pesé sur la localisation, la disposition et l'agencement des terroirs. Saint-Didace n'offrait donc pas à l'habitat les mêmes avantages que la plaine unie du Saint-Laurent. La valeur agricole du territoire est presque inversement proportionnelle à l'altitude. Doté d'une telle nature, le petit centre qui allait s'engager dans une vocation agricole pouvait-il espérer connaître un avenir illimité ?

L'histoire vint à son tour imposer des compromis. Saint-Didace, comme la plupart des paroisses établies au contact des Basses Terres et du Bouclier Canadien, se trouve également située aux confins des limites nord des Seigneuries et des frontières méridionales des Cantons (Townships). Aussi, débordait-elle du fief Hope ⁴ à l'intérieur duquel se loge sa plus grande partie. Par Saint-Didace passait également la « Grande ligne » qui, à partir de 1835, a séparé les diocèses de Québec et de Montréal. Des déchirements et des regroupements territoriaux ont imposé des étapes dans l'établissement du plan cadastral et dans la marche du peuplement.

Vers 1815, la pression démographique dans les pays ruraux de la rive nord du Saint-Laurent poussait les jeunes gens à coloniser les Laurentides. Le mouvement a été lent à cause des obstacles à vaincre. Le rideau forestier, l'absence de routes, les chutes sur les rivières, le nombre restreint des missionnaires colonisateurs sont au nombre des facteurs qui ont conditionné la marche du peuplement canadien-français au-delà de la plaine et dont l'analyse générale n'a pas à être tentée maintenant. Dans Saint-Didace, la marche du peuplement commença à partir de 1820 à la fois par le sud-est (rang du Ruisseau Plat) et par le sud-ouest (rang du Cordon) : il s'agissait

² Ces inconvénients ont été traduits dans la toponymie. Les « coulées » sont les profondes échancrures que forment les vallées. Un rang qui traverse perpendiculairement une dizaine de coulées a pris pour nom : « Les Côtes ».

³ DEFFONTAINES, Pierre, *Le Rang, type de peuplement rural du Canada français*. Cahiers de Géographie, 5, 1954, 32 pages.

⁴ Ce territoire avait été détaché de la Seigneurie de Lanaudière au début du XIX^e siècle. DUCHARME, G., *Histoire de Saint-Gabriel et de ses démembrements*, Montréal, 1917, p. 17.

d'excroissances des paroisses de Maskinongé et de Sainte-Ursule, d'une part, et de la mission de Saint-Gabriel, d'autre part⁵. Cette première colonisation se tenait au sud de la Rivière (le Maskinongé) dont on économisait ainsi la traversée. Marchant l'une vers l'autre, ces deux caravanes humaines ont fini par se rejoindre ; en 1852, l'arrivée d'un curé qui vint établir son église à mi-chemin des pôles initiaux consacra l'existence de la nouvelle paroisse de Saint-Didace. Puis, durant les années 1860, vint l'occupation de la rive nord et enfin celle du bassin de la rivière Blanche. Ces grandes étapes ne signifient pas que le peuplement a toujours progressé d'une façon contiguë. Les rangs ne sont pas nés partout les uns à la suite des autres ; un second rang pouvait être ouvert avant que le premier fût complet : dans Californie, par exemple, pendant qu'un groupe de familles s'installait dans une des concessions, un autre ouvrait les concessions voisines. De cette façon surtout, le rang est un type de peuplement qui commande une expansion territoriale rapide. Déjà avant la fin du XIX^e siècle, la superficie habitée de Saint-Didace était vaste comme elle ne l'a jamais été depuis. Des colons avaient refoulé dans toutes les directions les frontières de l'écoumène. Le territoire de Saint-Didace était alors presque en entier tatoué de rangs ; ceux-ci avaient même débordé au-delà dans des régions aujourd'hui instituées en paroisses autonomes (Saint-Charles de Mandeville à l'ouest et Saint-Edouard à l'est).

Mais l'épuisement rapide des terres a commandé, après une ou deux générations, la fermeture des rangs les moins avantagés. Un rang se ferme d'après l'inverse du processus suivi lorsqu'il fut ouvert : petit à petit, on ne cultive plus qu'une partie du sol, durant une saison agricole de plus en plus courte, avec un nombre de bras de plus en plus faible. Les « jeunes » partent, bientôt suivis de leurs familles. Il arrive alors un temps où les maisons abandonnées sont plus nombreuses que les maisons occupées. Il ne reste plus à la fin que quelques personnes âgées qui résident sur leur ferme sans les cultiver. « Quant les vieux seront morts », faute de relève, le rang sera fermé pour l'habitat⁶. A Saint-Didace, depuis 1895, plusieurs rangs ou sections de rangs ont été ainsi désertés, tels la concession Sainte-Lucie, le rang Saint-Guillaume, la concession Charlotte, le cinquième rang de Lanaudière et le Petit Rang. Quant aux rangs Forsight, de la Rivière et du Lac Rouge, des Deux-Rivières, de la Rivière Blanche, ils seront vraisemblablement bientôt fermés. Saint-Didace subit donc depuis plus de cinquante ans un repli territorial continu. Ce phénomène est en relation avec la rationalisation de l'économie agricole ; on tend à quitter les terres et les rangs qui n'auraient jamais dû être colonisés.

Ainsi donc, une géographie physique avare et une histoire complexe expliquent à la fois l'aspect irrégulier tant des frontières extérieures de la paroisse que de la géographie agraire interne.

II—ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Après 1820, date approximative de l'arrivée des premiers colons, la population s'accroît d'abord lentement ; aussi, en 1851, n'atteignait-elle pas encore 700 habitants⁷. Mais durant les trente années suivantes, la popula-

⁵ Une voie de circulation, appelée *chemin des Anglais*, reliait ces deux colonies distantes, alors peuplées en partie d'anglophones (Irlandais).

⁶ Il se peut cependant que le rang soit encore ouvert à l'exploitation — une exploitation extensive — par des habitants des rangs voisins ; de même, le chemin de rang peut survivre au départ des cultivateurs.

⁷ AUDET, Francis-J.: *Le Comté de Maskinongé, 1853-1867*. Trois-Rivières, 1934, 51 pages.

tion va augmenter à un rythme exceptionnel. En 10 ans seulement, de 1850 à 1860, elle saute de 689 à 1,654. Cette augmentation de 1,000 en 10 ans restera le mouvement le plus massif dans toute l'histoire de la paroisse. Après 1860, le chiffre continue de s'accroître ; en 1870, il dépasse 2,000. Les progrès continuent jusqu'en 1880, et la population grimpe à 2,500. Saint-Didace est alors à son apogée : il est le centre le plus peuplé du comté de Maskinongé, dépassant même le chiffre de population des vieilles paroisses « des bas » ; jamais dans son histoire, Saint-Didace ne fera vivre un aussi grand nombre d'habitants. Depuis cette grande époque, la population ne fait que diminuer. En 1900, elle était déjà descendue à 1,500 ; en 1921, à 1,000 ; au début de 1954, la paroisse ne compte pas 700 habitants.

Le chiffre total de la population didacienne a donc varié considérablement au cours de son histoire. L'évolution s'est faite en deux périodes : un accroissement lent puis rapide à partir de 1820 ; une diminution brusque et continue de 1880 à nos jours. La population est aujourd'hui la même qu'elle était à l'arrivée du premier curé il y a un siècle. Cela ne manque pas de sembler anormal. Où réside la raison de cette évolution démographique ? Est-ce dans un déficit des décès sur les naissances ? Ou dans des partages paroissiaux ? Ou bien dans des mouvements migratoires ?

Etat civil

La décroissance d'une population ou sa stagnation peut s'expliquer si le nombre annuel des décès excède celui des naissances ou bien s'il lui est égal. A Saint-Didace, aucun de ces deux phénomènes ne s'est produit. Tous les ans, les nouveaux-nés ont été plus nombreux que les personnes décédées⁸ ; durant l'année où cet excédent a été le plus faible, 1935, les naissances l'ont encore emporté de trois unités. C'est que les baptêmes ont toujours été très nombreux. En cent ans, les prêtres ont inscrit 7,038 baptêmes dans les registres de la paroisse⁹ ; durant les belles années de 1861-1888, il s'en célébrait plus de 100 par année. Ainsi, le taux de natalité a toujours été fort. Il est monté jusqu'à 63.4 pour 1,000, il y a 100 ans ; le taux séculaire moyen se chiffre à 47.4 ; pour la dernière période décennale, il dépasse 31. Même en périodes de forte émigration durant lesquelles avait relativement diminué le nombre de parents en état de procréer, le taux calculé sur l'ensemble de la population n'est pas descendu en dessous de 25 pour 1000. Nous sommes donc en présence d'une population prolifique.

Par contre, les décès ont été rarement plus nombreux que 50 par année, et nous n'en avons relevé que 3,160 dans les registres paroissiaux. Le taux de mortalité élevé du siècle dernier est descendu à 11 pour 1,000 aujourd'hui. Dans ces conditions, les décès ont été bien moins nombreux que les naissances ; en soustrayant les deux nombres, nous trouvons un excédent de 3,878 personnes. En d'autres termes, près de 4,000 habitants ont été baptisés à Saint-Didace mais n'y ont pas été enterrés. Comme la population actuelle équivaut à celle de la période de fondation, nous n'avons pas à établir une correction pour les habitants de 1852 qui sont nés ailleurs et ont été ensevelis pour la plupart à Saint-Didace ; leur nombre est annulé par les résidents actuels qui ont été baptisés à Saint-Didace et dont la plupart seront enterrés dans leur paroisse natale.

⁸ Relevés à partir des *Registres de la paroisse*, manuscrits, volumes A, B, C, D, E, F, G, H, I.

⁹ La paroisse étant totalement catholique, le nombre des naissances équivaut à celui des baptêmes. Les baptêmes qui se font à l'hôpital sont rapportés dans les registres paroissiaux. Le curé est l'officier de l'état civil.

L'examen des mouvements biologiques de la population didacienne, bien loin de nous expliquer la décroissance démographique de la paroisse, nous fait part d'un excédent naturel prodigieux. La vraie situation est donc celle d'une hémorragie.

Emigration

L'évolution de la population ne semble pas pouvoir s'expliquer sans faire appel à l'émigration. La population de la paroisse a diminué parce que beaucoup d'habitants ont quitté leurs terres. Il n'est pas facile de connaître le nombre exact des émigrants. Il nous est toutefois possible, par l'intermédiaire de la fiche démographique classique, de calculer de combien le nombre de citoyens qui sortent dépasse celui de ceux qui entrent. Nous en avons compté 4,231 de 1861 à 1951. Durant 90 ans, Saint-Didace a perdu au moins 4,000 âmes. Ce chiffre global, presque incroyable, provient de l'accumulation du nombre des émigrants depuis près d'un siècle. Le mouvement a été continu mais l'intensité a varié avec les époques. Le tableau suivant indique à quelles périodes les départs ont été les plus nombreux. Trois groupes d'années prédominent.

Tableau 1 *Mouvement décennal de la population, Saint-Didace, 1861-1951 (a)*

<i>Périodes</i>	<i>Excédents des sorties sur les entrées</i>	<i>Taux décennal du déficit</i>
1861-1871	252	13.5
1871-1881	286	12.7
1881-1891	886	40.7
1891-1901	922	53.3
1901-1911	432	29.1
1911-1921	689	55.4
1921-1931	198	18.8
1931-1941	64	5.9
1941-1951	502	52.4
TOTAL	4,231	100.0%

(a) Calculs à partir de données de l'état civil et de celles des recensements.

A la fin du XIX^e siècle, entre 1881 et 1901, les émigrants n'ont jamais été plus nombreux ; durant ces vingt années, 1,800 personnes ont quitté la paroisse. C'est à cette époque que Saint-Didace a perdu la place honorable qu'il occupait dans le comté sur le plan population. Cette émigration massive s'explique par le fait que plusieurs causes ont joué en même temps : la fin de l'ère prospère du bois à Saint-Didace, la possibilité de trouver du travail dans les « factories » états-uniennes, la redistribution territoriale désastreuse pour la paroisse que nous étudions, les colonisations de l'Ouest, du Témiscamingue et du Lac-Saint-Jean. Une deuxième période d'émigration massive est celle qui a accompagné la première grande guerre : durant la décennie correspondante, la paroisse a perdu près de 700 habitants. Enfin, la troisième série des départs est contemporaine d'événements résultant de la guerre de 1939 ; à ce moment, 500 personnes ont laissé la paroisse. L'examen du taux du déficit nous indique que durant ces trois époques Saint-Didace a perdu chaque fois un nombre d'individus équivalant à plus de la moitié de la population du début de ces périodes.

Le tableau 1 nous révèle aussi que l'émigration est un mouvement continu, un mal qui ne s'est arrêté durant aucune décennie, même pendant celle de 1931-1941 ; c'est, en somme, une plaie permanente qui a été simplement

plus vive lors des vagues d'industrialisation de la Nouvelle-Angleterre et du Québec.

Catégories d'émigrants

Après avoir considéré les grandes périodes durant lesquelles les Didaciens ont quitté leur paroisse, voyons quels sont les gens qui sont partis. Une catégorie spéciale d'habitants qui ne fait plus partie de Saint-Didace est constituée de personnes de tous âges qui ont été versées dans des centres voisins lors des partages territoriaux. Saint-Didace a été en partie la paroisse-mère de Saint-Charles et de Saint-Edouard. A ces occasions, elle a payé en territoire et en hommes ; elle tient de ces déchirements l'aspect déchiqueté de ses frontières ; nous avons pu établir qu'elle a perdu au-delà de 200 personnes vers 1915 lors de la fondation de la Mission de Saint-Édouard ¹⁰.

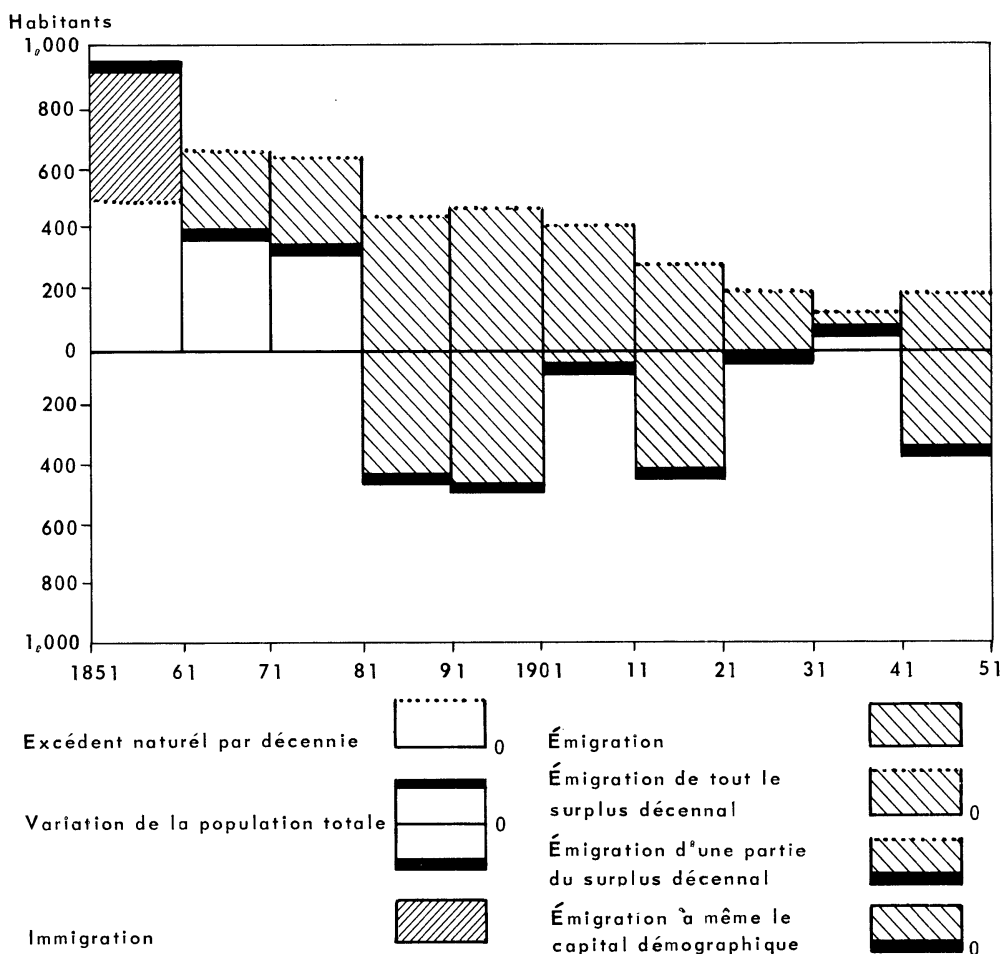


Figure 1 *Mouvements migratoires décennaux, Saint-Didace, 1851-1951.*

¹⁰ Etude comparée des registres et du cadastre de cette paroisse.

Les pertes avaient été plus sérieuses quand fut incorporé Saint-Charles ; des témoins nous ont parlé du chiffre de 500. Ces départs involontaires ne sont pas à proprement parler de l'émigration rurale, mais ils ont quand même contribué à diminuer la population de Saint-Didace. Ainsi 700 personnes sont sorties de cette paroisse par suite de décisions administratives, soit le sixième seulement des 4,231 personnes qui représentent, nous le répétons, l'excédent des départs sur les arrivées.

Une deuxième catégorie d'émigrants — des vrais ceux-là — sont constitués de gens de tous âges qui habitaient dans des rangs aujourd'hui abandonnés. L'étendue actuelle de la paroisse est loin de correspondre à celle de 1880, même si l'on tient compte des nouvelles divisions administratives. Depuis la fin du XIX^e siècle, plusieurs rangs ou sections de rangs ont été désertés. Les « terres » que l'on a abandonnées font partie de cette région de transition dont nous avons parlé dans la description du pays. Le sol est morainique et l'altitude à laquelle il est perché a rendu impossible toute submersion, du moins une submersion prolongée, de la part de la mer de Champlain. Les rendements sont donc faibles. Les « solages » ainsi que les clôtures en pierre sont les vestiges qui nous ont permis de reconstituer l'ancienne géographie agraire. Nous estimons ainsi à 500 personnes le capital démographique perdu lors de ce repli territorial. Ce recul humain est conforme à une politique agricole rationnelle. On a quitté les « terres » et les rangs qui n'auraient jamais dû être colonisés. L'émigration correspond ici, après une ou deux générations d'occupation, à un abandon de l'occupation plutôt qu'à un amincissement démographique.

Une troisième classe d'émigrants groupe la majorité de ceux qui sont partis, nous voulons parler particulièrement des jeunes qui quittent annuellement la paroisse et cela presque depuis sa fondation. Nous avons vu que l'excédent des naissances sur les décès est élevé ; il a été de 3,878 de 1851 à 1953 ; il s'est chiffré à 83 pour la seule année 1883 ; en 1952, bien que la population de la paroisse ne fût que de 757 âmes, l'excédent s'élevait à 13. Dans ces conditions, l'on peut entrevoir que le nombre de jeunes en quête de travail est élevé. Or, à Saint-Didace, les revenus n'augmentent guère d'année en année. L'économie rurale domine : 66 pour cent des familles vivent sur des fermes. Mais l'économie agraire canadienne-française est extensive : elle fait vivre peu de gens à l'unité d'espace ; à Saint-Didace, 25 habitants au mille carré (10 au km²) ; dans les bonnes paroisses de la plaine, la densité agricole ne dépasse pas 60 (23 au km²). De plus, c'est une densité qui ne s'épaissit pas avec les années. Une fois que le rang est occupé, il a un état quasi définitif. Dans ces conditions, comme la population est prolifique, l'émigration est un corollaire nécessaire de ce type de peuplement. Une espèce de mécanisme traditionnel repousse les jeunes à l'extérieur du cadre où ils sont pourtant nés. Ce système agraire a beaucoup d'éléments pour être expansionniste. Mais faute de bons sols, l'espace agricole didacien n'a pu s'agrandir au point d'absorber l'excédent naturel de la population ; il ne se fait plus de « terre neuve » ; les jeunes n'ont pas de chance de s'installer sur un lot s'ils ne sont pas les légataires du bien paternel d'ailleurs indivis¹¹. Ces

¹¹ Voici comment l'on a décrit l'avenir qui guette les jeunes Canadiens français : « Many writers have alluded to the fact that if farms are not to be divided, then there must be a single inheritor of the family lands in each generation. The non-inheriting children can remain in farm as dependents or can leave to found new farms elsewhere, or they can go into non-farm occupations. If they leave the family farm and become farmers elsewhere, they must either buy land, in general from the English, or settle new territories. If they leave agriculture they may become priests or storekeepers, or go into city factory work ». KEYFITZ, Nathan, *Population Problems*, dans *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, 1953, p. 67-96.

privilégiés sont évidemment le petit nombre. En dehors de l'agriculture, les possibilités de gagner sa vie à Saint-Didace sont également très réduites¹². Alors, la forte émigration des jeunes est inévitable.

Ainsi l'analyse des diverses catégories d'émigrants nous révèle que Saint-Didace n'a pas seulement perdu son excédent naturel mais aussi une partie de son capital démographique.

La figure 2 illustre ce phénomène. Si l'on excepte la décennie de consolidation du peuplement, 1851-1861, aucune décennie n'a gardé intact son excédent naturel ; presque toutes les décennies, si l'on excepte les premières, encore contemporaines du mouvement de colonisation, ont perdu la totalité de cet accroissement. Le capital démographique, lui, a souffert durant les vingt dernières années du XIX^e siècle et durant les deux guerres ; il est logique de voir qu'il n'a diminué que durant les plus fortes vagues d'émigration ; le capital a fourni environ un tiers des départs.

Saint-Didace nous offre donc l'exemple d'un gros cas d'émigration rurale.

Lieux d'émigration

Une des questions les plus passionnantes réside dans le recherche du lieu de résidence des émigrants. Pour quel paradis ont-ils troqué leur pauvre paroisse natale ? Directement, nous avons peu de moyens de le savoir. Nous ne pouvons pas employer comme en France les cartes de rationnement. Nous avons dû recourir à de petits stratagèmes indicateurs de la destination qu'avaient prise les émigrants. Nous avons consulté des histoires de paroisses, mené des enquêtes orales, examiné en détail l'émigration des dernières années ; nous avons aussi cherché la résidence des personnes avec qui les didaciens entretiennent des relations, au moyen des carnets mondains des journaux locaux, par exemple : le simple examen de la provenance des parains et des « visites » que l'on reçoit nous en a dit long sur la résidence de ceux qui avaient quitté.

Les Etats-Unis ont été, après 1880, le lieu de destination préférée des émigrants ; ils ont attiré les Didaciens jusqu'en 1925. La paroisse en fut complètement bouleversée. Un missionnaire-recruteur facilitait l'exode des gens qui allaient constituer là-bas de petites colonies. De 1,000 à 1,500 personnes ont quitté leur paroisse natale pour les centres de la Nouvelle-Angleterre. Ces émigrants n'ont pas tous été perdus définitivement pour Saint-Didace. Plusieurs portaient dans l'espoir très franc de revenir. Une centaine, peut-être, ont tenu leur promesse ; ils ont réintégré leur paroisse d'origine après avoir gagné dans les usines de quoi payer leurs « terres » et leur « roulant ». C'est ainsi que plus de la moitié des habitants âgés ont passé une partie de leur vie à l'étranger. Aujourd'hui, les ponts ne sont pas encore rompus entre Saint-Didace et les Etats-Unis mais les relations se limitent à quelques visites de parents et parfois à un mariage.

Beaucoup moins important, et orienté vers un genre de vie bien différent, est le groupe de familles qui ont quitté Saint-Didace pour les régions de colonisation du Témiscamingue, de l'Ouest canadien, du Lac-Saint-Jean

¹² Quarante pour cent de la main-d'œuvre didacienne travaille en dehors de la paroisse. Cette migration quotidienne ou saisonnière est peut-être le prélude d'une émigration définitive.

et de l'Abitibi. Comme le mouvement précédent, il fut à son apogée à la fin du siècle dernier, mais il n'est tari que depuis une quinzaine d'années. Cette migration orientée vers l'agriculture n'a guère absorbé plus d'un dixième des personnes qui ont quitté la paroisse.

C'est donc par une rupture professionnelle que la plupart des 3,500 émigrants se sont séparés du tronc agricole originel. Pour la majorité des émigrants, une question d'adaptation s'est donc posée. Comme tous les autres ruraux qui se sont retrouvés en ville, ils ont dû improviser leur nouveau genre de vie.

La troisième destination des émigrants rappelle la première en ce qu'elle a d'industriel et d'urbain. Depuis 1861, début de l'émigration, un flot variable de Didaciens se sont orientés vers les villes des environs. C'est durant les guerres que ce mouvement fut le plus intense. Un relevé minutieux nous a permis de saisir que Saint-Didace ne perd pas la majorité de ses gens au bénéfice de la Mauricie industrielle, comme le fait l'ensemble du comté de Maskinongé. Au contraire, il les voit partir pour les centres du sud-ouest : Montréal, pour la moitié des cas ; puis, loin en arrière, Saint-Gabriel de Brandon et Joliette. Ainsi, malgré les vieux liens du sang, malgré les raisons administratives (diocèse, politique provinciale, conseil de comté . . .) qui la relie à l'est, Saint-Didace regarde vers l'ouest. Il faudrait qu'un jour les frontières artificielles s'établissent d'après les données de la géographie. On retrouverait dans ces trois lieux, Montréal, Saint-Gabriel et Joliette, dans les villes de la Mauricie et dans celles de la rive sud du Saint-Laurent la moitié de tous les émigrants de Saint-Didace.

Quelques conséquences de l'émigration

Elle a contenu le développement démographique de Saint-Didace. Plutôt que d'avoir 693 habitants, la paroisse en aurait maintenant 11,000 environ. L'émigration n'a pas fait qu'affecter cette population sur le plan de la quantité mais elle a aussi déséquilibré sa structure interne. La pyramide des âges montre une figure relativement épaisse à la base ainsi qu'au sommet, mais amincie au centre. Les adultes sont peu nombreux par rapport aux enfants et aux vieillards. Voilà une cicatrice biologique du dépeuplement ¹³.

Sur le plan de l'écoumène, l'émigration a fait replier la paroisse sur elle-même : 40 pour cent de la longueur originelle de tous les *rangs* est fermée ou en danger de l'être. Ce rapetissement du territoire qui s'est soldé par l'abandon d'une centaine de fermes n'a pas en soi commandé une variation dans la densité de la population restante. C'est plutôt par l'amincissement des familles, par l'éclaircissement des fermes à l'intérieur d'un même *rang*, par un timide essai de regroupement des « terres » que la densité de la partie habitée de la paroisse a pu légèrement diminuer.

L'émigration a fait de cette population une masse très mobile qui contraste avec le concept de fixité qui caractériserait l'*habitant* canadien-français ¹⁴. La plupart des hommes mariés sont allés dans leur vie travailler à

¹³ La stratigraphie de la population en 1953 est le reflet des mouvements migratoires qui ont sans cesse affecté les classes d'âge. Quarante-sept pour cent des personnes ont moins de 20 ans; 40 pour cent seulement, de 20 à 60 ans; 13 pour cent, plus de 60 ans. Une autre façon de constater l'étiage des classes adultes, c'est de remarquer que de 45 à 75 ans l'arête de la pyramide est verticale. L'émigration et un regain de natalité ont déséquilibré l'emboîtement régulier des classes d'âge.

¹⁴ GERIN, Léon. *L'habitant de Saint-Justin*. Mémoires de la Société Royale du Canada, 2^e série, vol. IV (1898), p. 139-216.

Montréal, aux Etats-Unis, au lac Supérieur ou ailleurs. Il est rare de rencontrer une famille qui n'a pas au moins un enfant qui travaille à l'extérieur. A Saint-Didace, l'on est donc loin du vase clos qu'on pourrait supposer à priori.

L'émigration à Saint-Didace est donc un phénomène massif. Il y a plus de gens qui ont quitté la paroisse vivants que morts. Sur deux personnes nées, plus d'une est partie d'elle-même ou avec ses parents. Cette migration s'explique par une vitalité très forte de la population ; les excédents ne pouvaient être absorbés sur place, étant donnés les systèmes agraire et juridique ainsi que les revenus limités de l'économie didacienne. Saint-Didace peut servir d'exemple de l'émigration très forte dont ont souffert les Laurentides¹⁵ car, ici, ni l'agriculture, ni l'industrie, ni l'exploitation permanente de la forêt, ni le tourisme ne sont venus retenir les habitants. Cette émigration n'est d'ailleurs pas terminée car, d'un côté, quelques terres à rendement marginal sont encore occupées et, de l'autre, rien ne laisse prévoir pour un avenir immédiat la naissance d'industries locales qui pourraient employer sur place la classe adulte non-agricole sans cesse assoiffée de travail.

III—L'ASPECT ACTUEL DES RANGS

Quoiqu'il en soit, le type actuel du peuplement est bien celui du rang. Dans toutes les régions de Saint-Didace, les maisons rurales sont en général bâties sur des fermes indépendantes espacées régulièrement et alignées le long d'un chemin collecteur public.

Habitat aligné. L'armature des rangs est simple : les rivières Maskinongé et Blanche, sur une bonne partie de leur cours, sont bordées de chaque côté par de longs rangs. Dans l'ensemble, si l'on excepte Californie, les rangs ne sont pas doubles, l'habitat est sans profondeur, il ne s'est pas développé de second rang à l'arrière du premier. Ce peuplement sans épaisseur renforce l'impression première d'un habitat étiré.

Habitat extensif. Le rang a non seulement donné naissance à un peuplement aligné mais aussi à un habitat de type extensif. En effet, à Saint-Didace, les cent fermes habitées s'échelonnent le long de vingt milles de rang. Cela donne aux familles une distance moyenne de voisinage de 500 (152 m) à 1000 (304 m) pieds et une densité inférieure à 25 habitants au mille carré (10 au km²). Cet éloignement entre les voisins et le fait que l'exploitant est propriétaire de sa ferme favorisent l'esprit individualiste des habitants.

En certains endroits, l'habitat est non seulement dispersé mais également discontinu. La voie de circulation qui longe la rivière Blanche n'est pas un rang continu mais une suite de petits rangs soudés par des bouts de routes. Ce chemin est d'abord une route, puis un rang double donnant sur les concessions Victoria et Turgeon ; plus loin, elle redevient route, puis nous la retrouvons rang dans la concession Gertrude . . . Cette distinction n'est pas théorique. Quand la voie est un rang, c'est-à-dire lorsqu'elle coupe les terres en travers et qu'elle est pour tous les habitants des environs la voie commune de services, elle est bordée de champs et de maisons et,

¹⁵ Pour une étude d'ensemble de l'émigration des Laurentides, voir BLANCHARD, Raoul, *Le Centre du Canada français*, Montréal, 1948, p. 456-459.

durant l'hiver, elle est « ouverte » par l'habitant riverain ; au contraire, si la voie est une route, elle longe les terres, les bois font place aux habitations et l'entretien de la voie est à la charge de la municipalité. Cette alternance des rangs et des routes est anormale dans ce type de peuplement où la route est théoriquement perpendiculaire au rang. Le phénomène s'explique ici par les caprices de l'arpentage et par le relief.

La grande étendue de la paroisse entretient un certain régionalisme. Avant de se sentir solidaires de la paroisse, les habitants le sont d'abord à l'endroit des rangs auxquels ils appartiennent géographiquement. Dans le cadre que nous décrivons, les 16 rangs ou bouts de rangs habités se groupent socialement en quatre régions. Demeurer à « Californie » signifie avoir sa ferme soit dans la concession de la Rivière Blanche, soit dans la première concession de Californie, soit dans la deuxième, soit dans la troisième, soit maintenant dans la partie didacienne du Portage. Sont de la « Montagne » les habitants de Saint-Joachim, ou du rang 5 ou du Trou. Un groupe moins homogène réside au « Chemin du Gouvernement », tels les habitants des concessions Turgeon, Victoria, Gertrude et des quelques rangs presque vides situés plus au nord. Enfin, le « Haut de la Rivière » groupe une partie du rang Saint-Guillaume, le Rang nord-est de la rivière Maskinongé et par extension la concession du même nom. Californie, plus riche et plus peuplée, est la cellule rurale la plus importante des quatre. Son nom, dit-on, fut donné par analogie avec le prospère Etat de Californie, destination d'une partie des émigrants.

Le type de peuplement par rang impose aussi un maximum de population, qui d'ailleurs est rapidement atteint. Saint-Didace, y compris le village, n'a pas 800 habitants, après 100 ans de vie paroissiale organisée. Le rang a donc son corollaire nécessaire dans l'émigration : depuis 1860, 4000 Didaciens ont dû abandonner leur paroisse rurale. Cette soupape obligatoire tient faible le chiffre global de la population. Le rang est donc un type extensif de peuplement¹⁶.

Habitat agricole. Le rang est enfin un type de peuplement agricole. A Saint-Didace, les habitants des rangs demeurent sur des fermes dans une proportion de 92%. Les quelques autres familles résident sur de petits emplacements. Résider sur une ferme n'est pas automatiquement être un vrai cultivateur, c'est-à-dire un homme qui retire de la terre le plus clair de ses revenus. Aussi, ne résident pas dans les rangs que des habitants : à Saint-Didace, 36% des familles établies dans les rangs retirent d'ailleurs que de la ferme leurs revenus principaux ; elles peuvent vivre de leurs rentes, de leur « grand jardin », de l'industrie du bois, du travail à la journée, des allocations et pensions . . . Ce genre de vie pourrait être, avec plus de raison, celui de villageois. Mais vécu dans les rangs, il trahit certains malaises et il est un signe avant-coureur de l'émigration. C'est d'ailleurs dans les coins les moins avantageés que ce genre de vie mixte est le plus répandu. Au contraire, dans les rangs riches, la proportion des familles de vrais cultivateurs est plus élevée. Donc, la raison d'être du rang est l'exploitation agricole.

Une paroisse, même rurale, n'est pas constituée que de rangs, elle a également une tête qui est le village. A Saint-Didace, le village est né à partir de 1850 comme point médian entre les deux premières colonies qui

¹⁶ Etant donné l'exiguïté des « bonnes terres » dans le Québec, le rang n'était pas le type de peuplement capable de faire des Canadiens français un peuple rural.

Tableau 2 Rangs et habitants, Saint-Didace, 1953 (a)

Groupes de rangs	Population totale	Nombre total de familles	Familles résidant sur une ferme	Familles de cultivateurs	Proportion des familles de cultivateurs au nombre total de familles
Californie	217	39	36	28	71%
Haut de la Rivière	147	27	26	24	88%
La Montagne	109	23	20	8	35%
Chemin du Gouvernement	85	20	18	10	50%
Total des rangs	558	109	100	70	64%
Village	199	46	3	2	4%
Total rangs et village	757	155	103	72	46%

(a) 74% des familles sont établies dans les rangs ; 64% résident sur des « terres » mais 46% seulement vivent directement de l'exploitation de leur ferme. Faute de bons sols, la vie agricole est malade dans certains rangs.

se développaient au sud-est et au sud-ouest de la future paroisse¹⁷. Les maisons se sont élevées sur des emplacements distraits des fermes environnantes : un cultivateur bien placé a vendu au moins quinze terrains. Le village est étiré en longueur sur trois rues parallèles que relie entre elles une artère d'ailleurs courte. En somme, l'agglomération est peu développée et sa population n'atteint que 27% seulement de la population didacienne totale. Ce petit centre, déserté des professionnels, est surtout habité par des commerçants, des rentiers et des journaliers. La modestie du village reflète peut-être sa mauvaise localisation à l'intérieur des cadres extérieurs de la paroisse. Le village a perdu sa situation centrale des premières années. Le centre géométrique de la paroisse s'est déplacé par suite des partages paroissiaux et de la marche de la colonisation vers le nord et vers l'est. L'église qui n'a pas bougé n'est plus au centre de la paroisse, un mille seulement la sépare de la frontière de Saint-Gabriel, au sud, alors qu'il faut en franchir dix pour atteindre Saint-Alexis, au nord. Dans ces conditions, la très grande majorité des *habitants* ne vient pas au village à pied.

Le rang apparaît comme donc un type d'habitat aligné, extensif et agricole. C'est aussi un *habitat dispersé*, en ce sens que chaque cultivateur vit sur la ferme qu'il exploite. Ce fait peut aider à reconstituer l'origine du rang. Celui-ci n'a pas été un habitat improvisé : les premiers défricheurs qui se sont installés à Saint-Didace l'ont fait d'après des plans cadastraux établis auparavant. Ce n'est donc pas à Saint-Didace qu'il faut chercher la raison du rang. L'on doit aller en d'autres lieux et remonter au moins au début du Régime français. Nous serions même tenté de voir dans le rang une expression des aspirations individualistes du dix-huitième siècle. Cette forme de peuplement serait comme la ferme normande une réaction contre l'habitat groupé, les agglomérations villageoises, les petits tenanciers et le morcellement des tenures ; elle pourrait s'interpréter comme une libération des ser-

¹⁷ Comme c'était souvent le cas, le terrain de l'église fut un don d'un propriétaire de la paroisse.

UTILISATION DU SOL,
VALLÉE DE LA RIVIÈRE MASKINONGÉ, AOÛT 1965

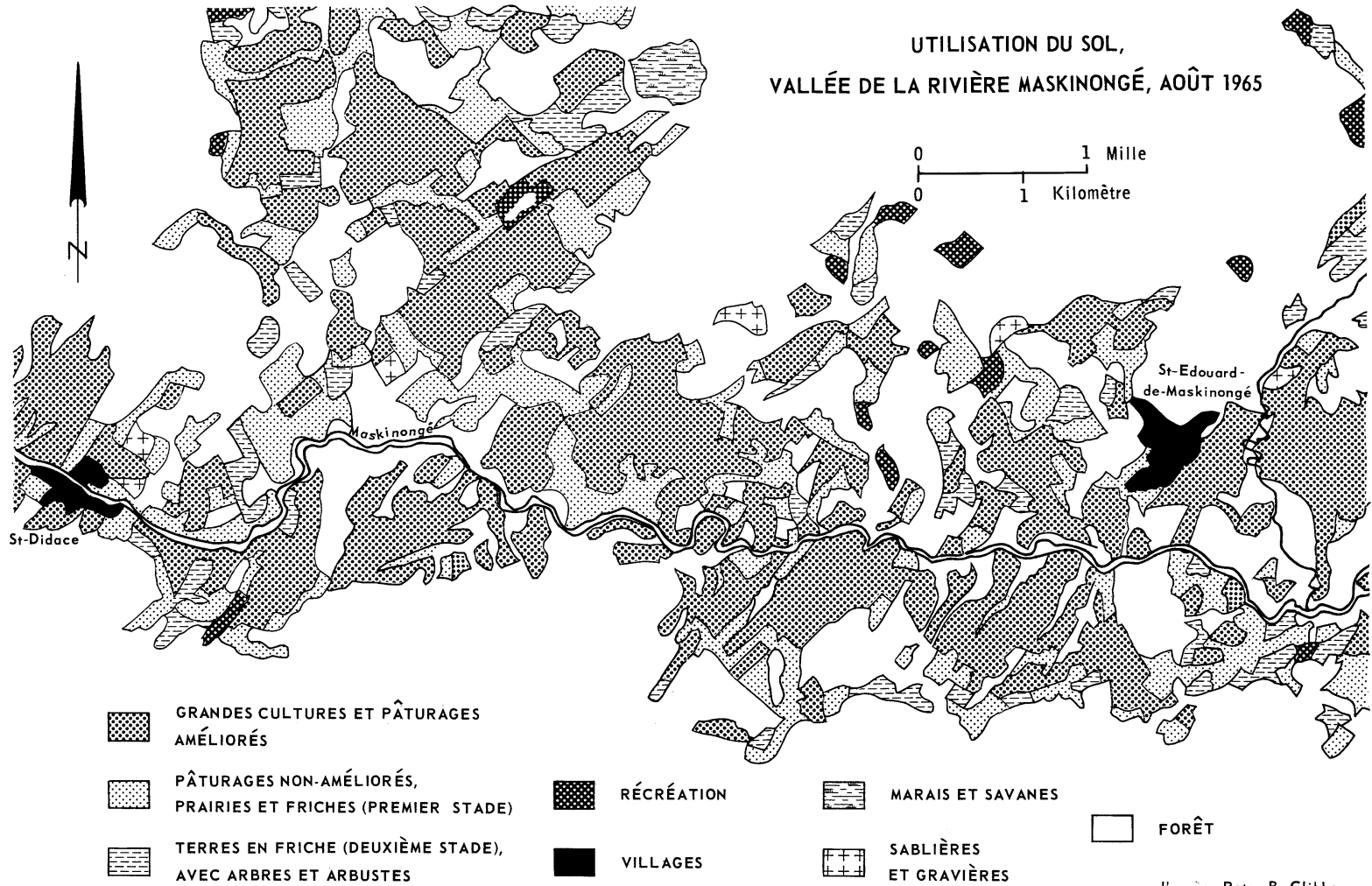


Figure 2

d'après Peter B. Clibbon

vitudes de la vaine pâture et de l'assolement obligatoire. Le rang a pu bien être une forme d'habitat qui permettait de rompre avec un vieux système juridique communautaire, système qui, à l'époque coloniale, prévalait depuis longtemps en certaines régions de l'Europe.

En plus d'être en accord avec les nouvelles idées individualistes du temps, les arpenteurs français à qui nous devons le rang ont bien pu s'inspirer de certains types de peuplement ; il est difficile de ne pas reconnaître l'ancêtre du rang dans les « villages-rues des forêts normandes » dont Roger Dion a fait la description lors de son explication de l'habitat rural du Bassin Parisien.

Il est possible que ces conditions historiques exogènes aient joué avec les facteurs géographiques proprement laurentiens — grande étendue du pays, système hydrographique souvent navigable, désert des hommes — pour expliquer la naissance du rang en Nouvelle-France. Quoiqu'il en soit, depuis lors, le rang fait partie de la civilisation traditionnelle des Canadiens français. Ceux-ci l'ont apporté à Saint-Didace.

IV—REFLEXIONS SUR LA CHORONYMIE

Peu de géographes s'intéressent aux sciences des noms de lieux. Dans le Québec, ce n'est qu'en 1966 qu'un ouvrage important sur la choronymie totale et critique a été publié (numéro spécial des *Cahiers de Géographie de Québec*) et qu'un groupe de recherches a été formé (le GECET, à l'Université Laval). Malgré la nécessité d'oeuvrer dans une choronymie normative et nominative, les géographes doivent également continuer le relevé attentif des toponymes en usage. C'est dans cette dernière perspective que nous présentons les listes commentées des toponymes d'une paroisse, puis de ceux d'une ferme.

Choronymes d'habitat à Saint-Didace

Malgré leur abondance, les noms relevés sur la figure 3 ne se rapportent qu'à quelques faits d'habitat : rang, concession, chemin, et s'il y a quelques hydronymes, seuls sont indiqués ceux dont le nom s'est par la suite réfléchi dans des noms de lieux, par exemple rang de la rivière Blanche. De plus, l'habitat n'a été considéré qu'au-delà d'une certaine échelle, et, par exemple, les noms des fermes, des domaines forestiers et des champs ne sont pas mentionnés. Il ne s'agit donc pas d'une choronymie paroissiale totale, pas même dans le seul domaine de l'habitat.

Tableau 3 *Liste des choronymes d'habitat*
HYDRONYMES

Seuls les principaux sont relevés

CAL	chute à Lauzon sur le Maskinongé
LB	lac Blanc
LC	lac Croche (« lac Gabriel » sur la carte 547 A)
LR	lac Rouge (« lac Galon » sur la carte 547 A)
LT	lac de Thomas (ou de Doyle) (de Thomas Doyle, entrepreneur)
M	Maskinongé (brochet en langue algique) (Masquinongé sur la carte de Carver en 1776)
RB	rivière Blanche (blanche d'écumes à cause des rapides près du moulin)
RR	rivière Rouge

CADASTRE ET TERROIRS**Concessions**

CC	concession Charlotte
CG	concession Gertrude
CNERM	concession nord-est (de la rivière) du Maskinongé
CNEDLD	concession nord-est du lac Déigny
CRB	concession de la rivière Blanche
CSL	concession Sainte-Lucie
CT	concession Turgeon
CV	concession Victoria (la Reine)
1èreC	première concession (Californie)
2eC	deuxième concession (Californie)
3eC	troisième concession (Californie) ou Petite Chaloupe

Rangs

LPR	le Petit Rang ou rang des Barils (vers 1900) ou concession du (ruisseau) Mandeville
RDBF	rang du Bois Franc
RDL	rang des Lacs
RDLB	rang du lac Blanc
RDLL	rang du lac Long
RDLR	rang du lac Rouge
RDR	rang des Deux Rivières
RDS	rang des Seize
RF	rang Forsight
RNERM	rang nord-est (de la rivière) du Maskinongé
RRB	rang de la rivière Blanche
RRR	rang de la rivière Rouge
RSG	rang Saint-Guillaume
RSJ	rang Saint-Joachim
3eR	troisième rang (au lac Blanc)
4eRA	quatrième rang (via Saint-Justin)
4eR	quatrième rang (au lac Blanc)
5eRA	cinquième rang (via Saint-Justin)
5eR	cinquième rang (au lac Blanc)
5eR	cinquième rang (Portage)
6eR	sixième rang (au lac Blanc)
6eRA	sixième rang (via Saint-Justin)

ODONYMES**(autres que ceux des chemins de rang)**

CDA	chemin des Anglais (des Anglophones ; dans le rang Saint-Guillaume ; choronyme du XIXe siècle)
CDC	chemin des côtes (disparu vers 1950 par suite de travaux de voirie)
CDM	chemin du moulin (au début du 19e s. ; en direction de la rivière Blanche)
CDR	chemin du roi ou chemin royal
CG	chemin du gouvernement
CSB	chemin de Saint-Barthélemy
PD	pont Desjardins (sur le Maskinongé)
PVD	pont du Village
PG	pont Gagnon (en usage vers 1935 ; sur la rivière Blanche près de sa confluence avec le Maskinongé)
PV	pont Victoria (maintenant pont du Village)
RC	route de Californie
RDM	route du moulin (3eC)
RG	route Gertrude
RL	route de Louiseville
RM	route de Mandeville (route de Saint-Charles)
RRM	route du (ruisseau de) Mandeville
RSA	route de Saint-Alexis
ROSG	route Saint-Guillaume
RSGA	route de Saint-Gabriel
RV	route Victoria

RÉGIONYMES

a) Juridiques

HOPE (Fief ou arrière-fief ; 1806) : Hope, lieutenant-gouverneur du Québec en 1786

HUNTER (Fief ; canton de Hunterstown ; 1800) : Hunter, général anglais au Canada

LC (La Ceinture) : maintenant dans la paroisse de Sainte-Ursule

LA GRANDE LIGNE (entre les diocèses de Québec et de Montréal ; elle a passé au nord, puis au sud, du rang Saint-Guillaume)

LANAUDIERE ou « LAC MASKINONGE » (Seigneurie ; 1750)

(Seigneur T. de Lanaudière)

RESERVE (située aux limites des fiefs Hope et Hunter ; pour une part, marécages)

SAINT-DIDACE (a remplacé « Petite Rivière Maskinongé » ; municipalité de paroisse en 1855 ; dans la ferveur populaire, Saint-Didace tient autant au Récollet trifluvien Didace du XVIIe siècle qu'au saint espagnol du XVe siècle)

b) D'occupation du sol

CALIFORNIE (du nom étatsunien)

GRAND PORTAGE (maintenant en grande partie dans la paroisse de Saint-Edouard) ; portage en référence aux rapides et chûtes sur le Maskinongé

PORTAGE

V (Village)

c) Descriptifs

BASSIN

HAUT DE LA RIVIERE (Bas du lac, vers 1840) ; il s'agit du Maskinongé.

LA MONTAGNE (voir Zamette)

T (Le Trou)

MASSIF DE SAINT-EDMOND (néorégionyme)

d) Divers

Z ZAMETTE (a- surnom d'un Coulu demeurant à Saint-Edmond, vers 1900, b- ou déformation phonétique lors de la francisation de l'anglais « summit »).

Les noms des rangs et des concessions semblent avoir été fortement influencés par la langue de l'arpentage : numérotation, utilisation des points cardinaux, noms des rivières, patronymes dédicatoires (Victoria, Hope), patronymes d'appartenance (Lanaudière et, dans un sens spécial, Chemin du Gouvernement)¹⁸. L'arpentage ayant été fait par étapes et en prolongeant dans Saint-Didace les façons utilisées dans diverses paroisses voisines, le cadastre didacien comporte beaucoup d'homonymes : entre autres il y a deux « quatrième rang », « sixième rang » et même trois autres « cinquième rang » ; les risques de confusion sont diminués du fait que l'habitat se tient (surtout maintenant) en deça des territoires arpentés et que plusieurs noms officiels sont doublés de noms d'usage originaux. La toponymie officielle ne rejoint pas totalement la choronymie réelle. En outre, le rang de l'arpentage a parfois des dimensions bien éloignées de celles que l'on rencontre habituellement. Il en est ainsi autour du lac Blanc où les « blocs » sont très peu profonds ; pourtant il ne s'agit pas là de bouts de rangs que des partages paroissiaux auraient laissés pour compte mais bien des espaces entiers originaux ; il aurait donc mieux valu ne pas qualifier de « rang » ces petites étendues arpentées. Dans l'ensemble, malgré le relief local, malgré les dimensions très variables des unités (et malgré l'appellation trompeuse de « concession », anglicisme rappelant un homonyme employé sous le régime français ?), toute la paroisse possède une terminologie de rang.

¹⁸ Québec, Ministère des Terres et Forêts. *Plan officiel de la paroisse de Saint-Didace*. Trois-Rivières, 1918, 10 arpents au pouce.

La toponymie didacienne comprend cependant des noms du cru : Chemin des Anglais, Rang des Barils, Chemin des Côtes (dressé perpendiculairement à des vallées parallèles), Concession Turgeon (premier curé), Petite Chaloupe (provenance de colons d'un rang de Sainte-Elizabeth), Rang de Forsight (patronyme d'appartenance ?), Rang Saint-Grelot (déformation de Saint-Guillaume), Chemin du Moulin, Californie (trois concessions situées entre le Grand Portage et la Concession de la rivière Blanche), le Bassin (élargissement local de la vallée de la rivière Blanche) . . . Même s'il y a 80 ans le territoire paroissial était beaucoup plus occupé qu'aujourd'hui, les toponymes de cabinet ne représentaient alors qu'une partie des noms de lieux utilisés par les résidents.

Curieusement pour le Québec francophone, le nombre des hagionymes est restreint (environ 10%) ; cette situation est à mettre en regard de l'influence anglophone dans la toponymie didacienne. Le grand nombre de régionymes de rangs et de concessions (ces derniers sont surtout localisés dans le fief Hope) tient à diverses causes dont le morcellement du terroir colonisé (Saint-Didace est situé dans ces Laurentides dites de « buttes et bassins »), la situation de la paroisse entre le système des seigneuries et celui des townships, entre les frontières archidiocésaines de Québec et de Montréal, entre des vagues d'arpentage à base différente et créant des problèmes de raccordement (par exemple, au nord-ouest de la paroisse). Cette position de carrefour, en influençant la marche du peuplement, a accentué les dispositions naturelles du pays à l'endroit d'une structure très heurtée de l'habitat qui apparaît clairement sur la carte paroissiale de l'utilisation du sol (figure 2). Dans le paysage, le rang à Saint-Didace n'a pas l'universalité ni la contiguïté du rang sur la carte. La choronymie ne peut donc se faire exclusivement sur documents ; elle est également une science de terrain.

Géographie et choronymie des champs d'une ferme

Au Canada français, si l'on excepte une courte note du professeur P. Flatrès, la géographie des champs semble rester un domaine entièrement vierge¹⁹. Il n'est pas dans notre intention d'entreprendre ici une étude systématique de cette question car nous ne considérons qu'une seule ferme. Le sujet est donc très restreint ; il a cependant pour lui de reposer sur une connaissance profonde de la réalité : géographie factuelle et partielle, mais vraie.

Cette ferme, intensément cultivée pendant le siècle qui s'est terminé vers 1950, compose un rectangle (indice d'allongement brut de 6,6) long de 40 arpents, large de 6 et ayant une superficie de 240 arpents carrés. Il s'agit d'une ferme-bloc, même si elle est traversée à deux reprises par des voies publiques (au sud par une route régionale, au nord par une route interparoissiale) ; conformément aux façons historiques du peuplement au Canada français, le fronton de ferme donne sur une rivière (le Maskinongé) ; les bâtiments ne sont pas cependant riverains car pour des raisons de meilleure visibilité et de sécheresse du sol, ils ont été élevés à 500 pieds (152 mètres) environ du cours d'eau.

Au maximum du défrichement, vers 1940, environ les deux tiers du lot « étaient en terre faite », c'est-à-dire que les champs cultivés s'étendaient non seulement sur les bonnes parcelles des basses terres du Saint-Laurent (alti-

¹⁹ FLATRÈS, P., *Réflexions sur la géographie des champs dans la Province de Québec*. Revue canadienne de géographie, Montréal, vol. 14, 1960, p. 37-43.

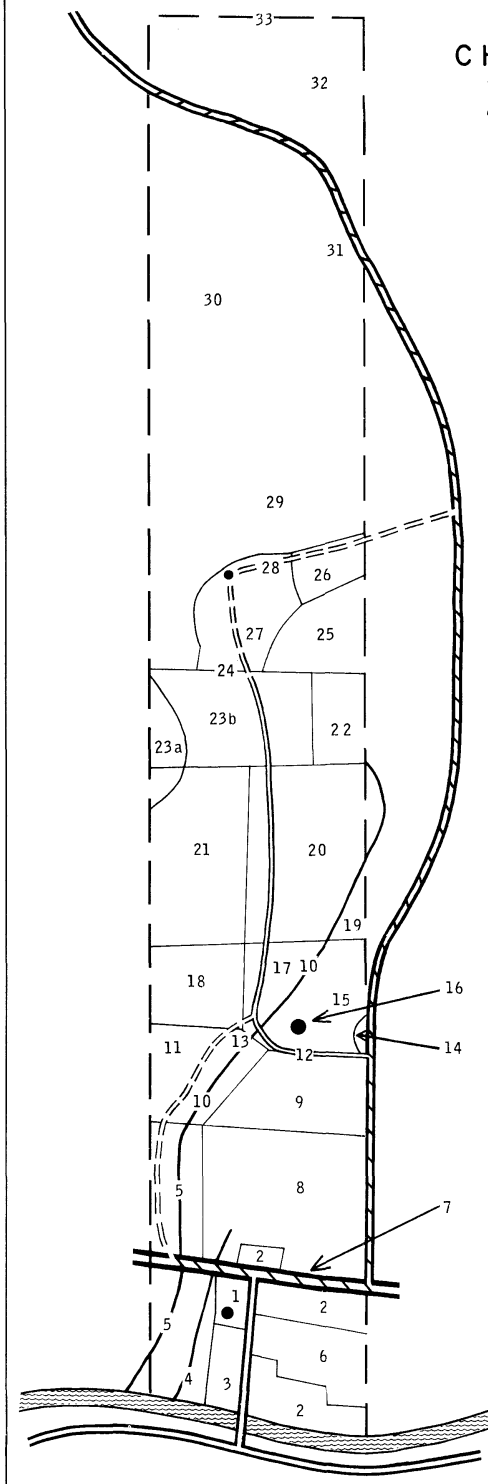
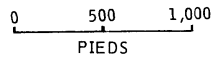
tude de 480 pieds ; 146 mètres) mais également sur des terrasses sableuses, sur des versants à pente assez raide pour rendre le fauchage hippomobile dangereux, sur des moraines nécessitant des pénibles et constants épierements, dans des dépressions humides dont la végétation hydrophile ne disparaissait pas même après la culture ; seule la montagne (900 pieds ; 274 mètres) constituée de caps rocheux, qui supporte d'ailleurs une vaste érablière (4000 récipients) bien orientée vers le sud, avait échappé à la hache, au « diable » (arrache-souche) et au labourage. Ainsi, l'indice d'allongement de la partie cultivée était-il de 4.

Durant l'été, le « pacage » des animaux laitiers se faisait dans la partie moyenne de la ferme et, comme l'on ramenait les animaux aux « bâtiments » deux fois par jour, cela nécessitait un déplacement moyen d'environ 2 milles (3,2 km) pour les animaux et de 4 milles (6,4 km) pour le gardien, servitude plutôt grande. Étant donné l'étagement de la ferme, cas général du peuplement agricole de la Laurentie axé sur l'hydrographie, les bois se trouvaient à l'extrémité opposée de celle de la résidence ; aussi l'aller et le retour quotidien à la « cabane à sucre » au printemps et au « bois de chauffage » en hiver nécessitaient-ils un trajet de 2,5 milles (4 km) environ.

Le système d'agriculture mixte basé sur le grain (avoine), le foin et l'élevage nécessitait des clôtures, même dans la partie forestière, car le « bois » et ses clairières étaient « pacagés » par les « taurailles » et les moutons ; la menace périodique des ours et des loups a eu raison de cette pratique extensive. La longueur totale des clôtures externes et internes dépassait 35 000 pieds (10 668 mètres), soit près de 7 milles (11 km), charge énorme pour un seul cultivateur qui ne disposait pas de main-d'œuvre familiale. Toutefois, cette servitude de la clôture ne reposait pas en entier sur le fermier ; la moitié des « lignes » extérieures était à la charge de son voisin alors que les municipalités fournissaient les matériaux des clôtures longeant les routes publiques. Aucune aide cependant n'était accordée pour les 12 000 pieds (3657 m) de clôtures intérieures. Étant donné que la ferme était longée ou traversée par des routes et que la grande « coulée » (large vallée à pente raide et à fond *didacien*) avec des clôtures bordières pouvait offrir les services du passage si ce n'est celui du pacage, il n'y avait pas d'allées de ferme, comme l'on en trouve souvent. Les servitudes de la clôture reposent davantage sur l'action des processus d'évolution du relief que sur les avaries causées par les animaux ; en effet, l'argile et les limons solifluent et gélifluent facilement sur les pentes. La ferme produisant des cèdres (thuya), les piquets et même les perches en étaient faits ; le fil de fer, arrivé tardivement, n'a eu qu'une utilisation secondaire. Des modifications dans les façons de l'élevage et de la culture, en commandant un agrandissement des champs, ont amené un raccourcissement de la longueur des clôtures à entretenir.

Cette grande ferme possède une vingtaine de champs ; si l'on excepte l'érablière longue de 2 500 pieds (772 m) et large d'environ 1 100 (335 m), un seul champ compose un carré de 600 pieds (182 m) de côté ; cinq ne sont que la moitié de ce « grand champ », six autres sont des carrés de 350 pieds (106 m) de côté ; le reste forme des terroirs plus restreints comme la cour de ferme ou des espaces résiduels comme la « petite pointe ». Le schéma général des champs n'est pas fait au hasard car les coulées, la limite sable-argile, la ligne moraine-limon, la frontière roche en place-accumulation du Quaternaire forment la base du découpage. Cette constatation illustre que la sagesse paysanne n'a pas attendu les rapports scientifiques pour écouter la nature. Cependant, l'ajustement est beaucoup moins grand au niveau des vocations spécifiques des différents champs et l'on a défriché des

CHAMPS DE FERME À SAINT - DIDACE






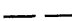


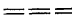
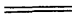
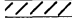
-  RIVIÈRE
-  RUISSEAU
-  LIMITE DE CHAMPS
-  LIMITE DE LA FERME
-  ROUTE RÉGIONALE
-  ROUTE INTERPAROISSIALE
-  CHEMIN RAREMENT UTILISÉ
-  CHEMIN DE FERME D'ÉTÉ
-  ROUTE ET CHEMIN PUBLICS UTILISÉS POUR LES DÉPLACEMENTS DE FERME

Figure 4 *Choronymes d'une ferme à Saint-Didace*

- 1 résidence et bâtiments agricoles principaux
- 2 emplacer de villageois
- 3 champ de la rivière
- 4 la première coulée
- 5 la grande coulée
- 6 face au père Barrette
- 7 la frontière
- 8 le grand champ
- 9 le champ des vaches
- 10 la coulée
- 11 la pointe
- 12 le petit travers
- 13 le pont de pierres
- 14 le « pit » de sable
- 15 le coteau de sable
- 16 la cabane rouge
- 17 le champ de la petite cabane
- 18 la petite baisseur
- 19 la petite pointe chez Siméon
- 20 champ de la petite avoine
- 21 champ de la grosse roche
- 22 pointe à Chéchetle
- 23 les *petites érables* (23a) et le champ des *petites* (sic) érables (23b)
- 24 le travers de la cabane (à sucre)
- 25 la savane
- 26 champ de la savane
- 27 champ de la cabane
- 28 chemin de la cabane
- 29 la montagne
- 30 érablière (comprenant plusieurs chemins saisonniers de « tournée »)
- 31 l'ancienne cabane
- 32 mont de Saint-Edouard
- 33 ligne chez Esdras

terroirs qui auraient dû demeurer forestiers ; l'on a pratiquement ruiné des sols légers ; l'on n'a pas empêché la dégradation de la partie demeurée en forêt ; les cultures étaient plutôt adaptées aux modes du temps qu'aux possibilités spécifiques des sols.

Cette seule ferme comporte une quarantaine de toponymes décrivant champs, chemins, bâtiments ou phénomènes locaux ; si la majorité des termes ne sont connus que du fermier ou des travailleurs, près du quart sont utilisés par les voisins et d'autres paroissiens. Ces choronymes reflètent des situations et partant ils aident à comprendre le monde agraire. Trois catégories peuvent être distinguées. Certains soulignent des accidents dits géographiques, le « champ de la grosse roche » — énorme bloc erratique promorainique, le « champ de la savane » — endroit insuffisamment remblayé et envahi par des plantes d'eau, la « petite coulée » puis la « grande coulée », d'après une classification dimensionnelle, le « coteau de sable » — rebord d'une terrasse deltaïque, la « montagne » — cran des Laurentides, le « champ de la petite avoine » — situé sur sable deltaïque, ce champ n'assurait que de très légers rendements. Une deuxième catégorie prend référence à l'arpen-

tage. « La ligne chez Esdras », « la Frontière », « le travers » — clôture de base perpendiculaire à l'axe de la ferme. Les terroirs, enfin, tiennent souvent leur nom de leur fonction. Le « champ de la cabane à sucre » — l'érablière étant légèrement « pacagée » ; le « champ des vaches » — usuellement consacré aux animaux laitiers ; le petit « champ des veaux » — près de la ferme ; le « champ de la cabane rouge » — remise des machines aratoires. Curieusement, au Canada français, très peu d'anthroponymes comme Pointe à Chéchettes — déformation de Fréchette, défricheur, ou d'hagionymes — le mont de Saint-Edouard étant un choronyme récent formé à partir du prénom du locataire et appliqué à un cran hardi du Bouclier canadien.

Une ferme ne composant qu'une cellule, elle est donc un bien petit monde ; elle reflète toutefois une adaptation intime entre la terre et le paysan, car ce dernier veut la faire et la nommer à son image.

Ainsi, tout en demeurant un sujet très modeste en importance, la paroisse de Saint-Didace témoigne de l'évolution démographique et spatiale de nombreux points des Laurentides centrales ; et cela, d'autant plus que l'on peut utiliser le témoignage que Léon Gérin donnait de cette région à la fin du XIX^e siècle. Tous les types de mobilité, tant chez les gens que dans les fonctions de l'écoumène, caractérisent les cent-cinquante ans de l'histoire paroissiale. Les migrations sont loin d'être achevées, étant donné que maintenant le nombre des estivants dépasse celui des résidents ; un type d'écoumène de résidence tend à l'emporter sur les types traditionnels d'écoumène d'exploitation forestière et agricole. Saint-Didace n'a jamais cessé d'être en pleine mutation.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Divers documents se rapportant aux problèmes considérés ont été depuis peu publiés.

CANADA. Ministère des Mines et des Relevés techniques. *Saint-Gabriel-de-Brandon*. Carte au 50,000^e, deux feuilles, 1955.

HAMELIN, Louis-Edmond. *Contribution aux recherches sociales du Québec par une étude des variations régionales du nombre des vocations sacerdotales*. Cahiers de Géographie de Québec, n° 3, 1957, pp. 5-36, fig. Quelques pages concernent la région.

GODBOUT, Gérard. *Étude pédologique du comté de Maskinongé*. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec, 1962, 86 pages, cartes.

QUÉBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. *Documentation. Centre du Québec méridional*. Québec, 1963 (sans pagination), cartes.

QUÉBEC. Ministère des Terres et Forêts. Photos aériennes à 1320 pieds au pouce. Québec, 1964.

CLIBBON, Peter B. *Land Use Patterns in the Laurentides between the Saint-Maurice and Rouge Valleys (Québec)*. Thèse de Doctorat, Université Laval, Québec, 1968, 348 pages.

SARRASIN, Gabriel. *Le Dictionnaire des Familles de Saint-Didace 1820-1968*. Ottawa, 1968, 360 pages.

NOTE : L'auteur de cet article possède des cahiers — compte de magasin et journal de ferme — pour la période courant de 1851 à 1953 ; ces manuscrits pourraient être mis à la disposition des intéressés.